



Commune d'Aspremont

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

Plan de zonage



Le sous-préfet, au service du cabinet
CAB 4376
Benoît HUBER

1:10 000 Plan de situation Juin 2021

PRESCRIPTION du PPRIF : 1er juillet 2019

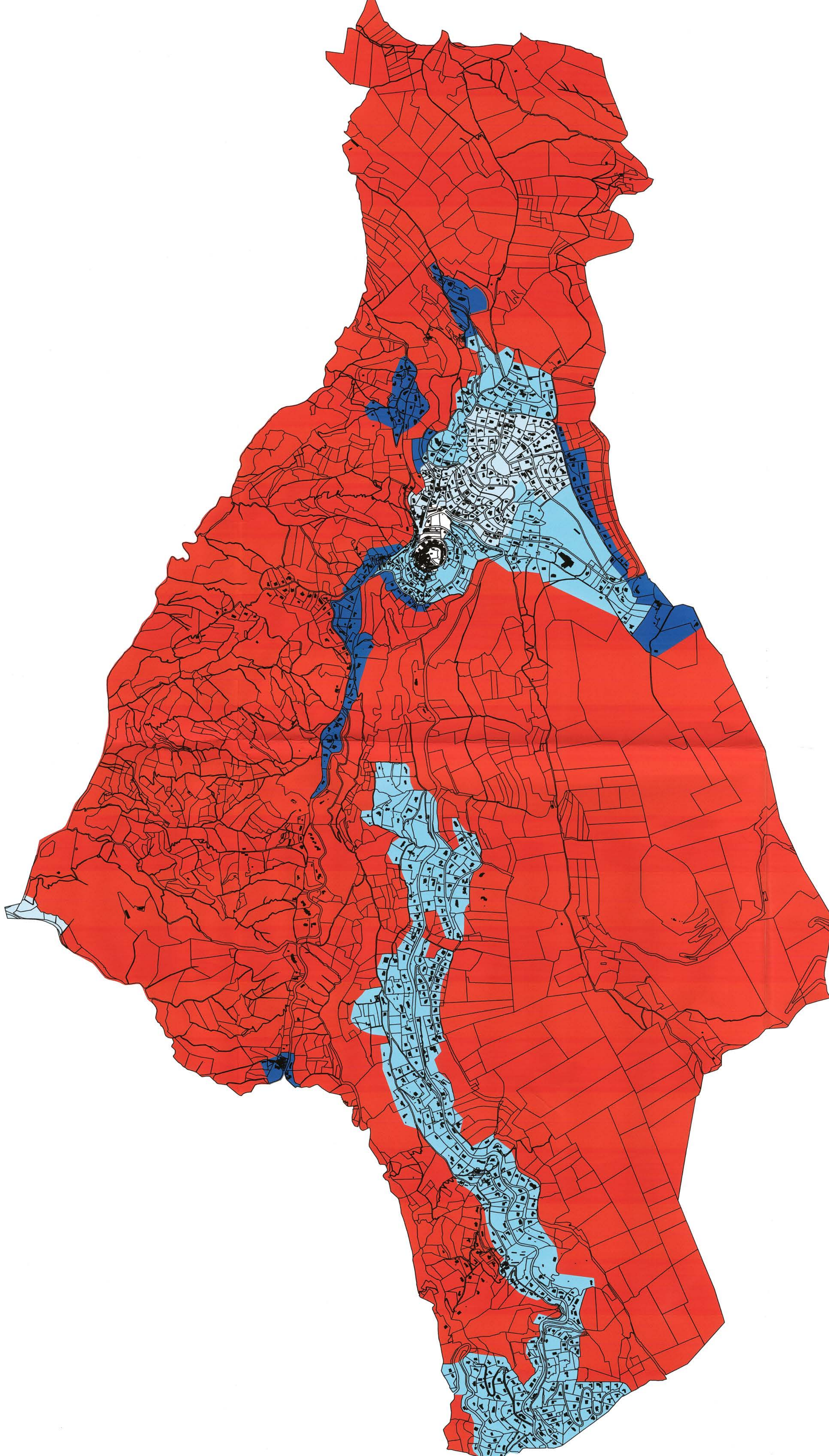
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL :

ENQUETE PUBLIQUE :

APPROBATION du PPRIF :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS-RISQUES-SECURITE

- Zones :
- R - Zone de risque fort à très fort
 - B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
 - B1 - Zone de risque modéré
 - B2 - Zone de risque faible
 - Zone non concernée par le risque



Source : bâti et parcelle PCI vecteur (dgi 2018)